Langue étrangère X - Néerlandais

UE 45

Enseignant(s) responsable de l'UE : Kathleen DE TERWANGNE

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	TOU31LG10
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Néerlandais, Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO31NEE3 Néerlandais 3	52	5	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins
- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 3

Niveau linguistique conseillé: B1

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 3

Objectifs
Atteindre le niveau linguistique B2- selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).
Contenu

Activités de compréhension à la lecture ou à l'audition de documents généraux ou techniques traitant des domaines du tourisme: par exemple, l'e-réputation, le citymarketing, la gestion de la qualité, la gestion des plaintes, le tourisme durable, l'impact du réchauffement climatique sur le développement du tourisme, Airbnb, le tourisme de niche, l'adaptation du tourisme réceptif aux nouveaux marchés émetteurs, les causes et l'impact du

"surtourisme" et les stratégies pour l'éviter, la croissance et la diversification du segment des croisières, l'évolution du métier de conseiller en voyages, les vacances à thème, l'entrepreneuriat féminin...

Activités de communication orale (débats, présentations, entretien d'embauche) et écrite (prise de notes, synthèse) dans un contexte professionnel lié aux tâches du gestionnaire touristique. Mises en situation où les étudiants travaillent en petits groupes au développement d'un mini-projet et à la résolution de problèmes liés au tourisme.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 3

Approche communicative et interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 3

A l'issue du cours de Néerlandais 3, l'étudiant est capable d'identifier ses points forts et ses points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e).

Expression orale :

Prend part à une conversation :

- communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif dans le contexte professionnel du secteur touristique
- participe activement à une conversation lors de laquelle il présente et défend ses opinions

S'exprime oralement en continu:

- s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur du tourisme
- développe un point de vue sur son activité professionnelle future et sur le management du tourisme et des loisirs en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes possibilités

Expression écrite :

- écrit des textes clairs et détaillés sur des sujets professionnels ou qui l'intéressent personnellement
- écrit des lettres et emails professionnels
- écrit un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée

Compréhension à l'audition :

- comprend des conférences et des discours assez longs et suit une argumentation complexe s'il s'agit de sujets familiers ou liés au tourisme
- comprend divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec l'actualité ou le tourisme, pour autant que ce message soit exprimé en langage standard

Compréhension à la lecture :

- comprend des articles et des rapports sur des questions concernant le secteur du tourisme dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Articles de revues spécialisées, documents audio(visuels) et notes de l'enseignant disponibles sur l'e-campus	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	40 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —
Examen écrit	35 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			
Examen oral	25 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraîne un zéro pour cette évaluation, sauf pour le cas décrit ci-dessous.

Pour pouvoir présenter une évaluation manquée pour cause d'absence, l'étudiant·e est tenu·e de justifier cette absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET** à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention de l'année d'étude, du cours et la date de l'évaluation manquée. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à cette séance de rattrapage entraînera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

Le règlement des examens s'applique également aux tests réalisés en classe dans le cadre de l'évaluation continue. Toute fraude ou tentative de fraude sera sanctionnée selon ce règlement.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	60 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			
Examen oral	40 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —
L'examen écrit dure 3 heures et l'examen oral en groupe dure 15 minutes/étudiant. La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.			